

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions, il dispose d'un effectif de 117 postes budgétaires, auquel s'ajoute un vaste réseau d'experts, de médecins conseils, ainsi que des instances collégiales.

Fiche de poste

CHARGE D'INSTRUCTION REFERENT

Dénomination du poste :

Chargé d'instruction référent

Rattachement :

Service valproate de sodium et benfluorex

Catégorie d'emploi :

Catégorie 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée indéterminée

Ou

Contrat à durée déterminée dans le cadre d'une mobilité

Fonctionnaire en détachement

Date de prise de fonctions :

A partir de septembre 2021

Localisation géographique :

Montreuil

Rémunération :

Selon l'expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 224-2003 du 7 mars 2003)

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser à

Directeur des ressources humaines de
l'ONIAM

Tour Altaïs
1 place Aimé Césaire
CS 80011 – 93102 Montreuil

Monsieur Denis CASANOVA

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation**Service valproate de sodium et benfluorex :**

Le service est chargé de la gestion des dossiers des victimes de dommages imputables à la prise de benfluorex qui sont soumis à un collège d'experts qui statue sur l'éligibilité de la demande d'indemnisation et sur les critères de cette indemnisation. Ce service est également chargé de la gestion des dossiers des victimes du valproate de sodium qui sont soumis à un collège d'experts qui statue sur l'imputabilité du dommage allégué au valproate de sodium pris au cours de la grossesse, et sur la nature et l'étendue des dommages.

Le service forme une seule et même entité au sein de laquelle les instructeurs sont appelés à exercer leurs missions en fonction de leur profil et/ou de leur expérience ainsi que de l'évolution des besoins.

Effectif du service

15 agents

Liaison fonctionnelle :

Le chargé d'instruction référent est placé(e) directement sous l'autorité du responsable du service.

Description du poste

Sous la responsabilité directe du chef de service, et au sein d'un service composé de juristes, d'instructeurs et en lien avec les assistantes juridiques, le titulaire du poste assure une activité de production et de référent technique de l'activité d'instruction et d'indemnisation des victimes relevant des dispositifs Benfluorex et Valproate de sodium:

A ce titre, il:

- **Prend en charge une activité de production** pour les dossiers de demande d'indemnisation les plus complexes : constitution, préparation et instruction des dossiers, gestion et suivi administratifs du dossier, élaboration des offres d'indemnisation suite aux avis rendus par l'instance; participation aux arbitrages sur l'évaluation des préjudices complexes.
Tout au long du processus il s'assure du respect des délais légaux et est l'interlocuteur pivot des partenaires (victimes, avocats, organismes sociaux, Juge des Tutelles, assureurs ...).
- **Assure un rôle de référent technique** de l'activité d'instruction et d'indemnisation afin d'assurer l'harmonisation des pratiques du service : conseils et premiers niveaux d'arbitrages pour les dossiers initiés par le service; mise en œuvre et suivi des procédures de contrôle interne relatives aux offres indemnitaires. Il assure aussi un rôle de référent technique pour le contentieux en suivant en lien avec les juristes le contentieux des offres à enjeux indemnitaires.
- **Participe** avec le chef de service aux travaux relatifs à la politique d'indemnisation en collaboration avec les référents des autres services.

Profil recherché

Formation/expérience professionnelle

- Niveau BAC +3 minimum (DUT carrières juridiques, master en droit, master en assurances....). Expérience avérée en gestion de dossiers de sinistres et/ou en droit de la réparation du dommage corporel appréciée.

Connaissances

- Connaissance en droit de la réparation du dommage corporel
- Connaissances générales en droit de la santé, en droit des assurances.

Aptitudes

- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Capacité de travail en équipe
- Maîtrise des outils informatiques
- Autonomie